

ETUDE DE REFERENCE

(baseline study)

Termes de référence

Programme CHILDREN4CHANGE

Bukavu et Uvira

République Démocratique du Congo

Juillet 2022

Table des matières

1.	Contexte et justification	2
	Présentation de SOS Villages d'Enfants	2
	Le programme Children4Change.....	2
2.	But et objectifs de l'étude de référence	3
	Objectif général.....	3
	Objectifs spécifiques	3
3.	Méthodologie.....	4
4.	Principaux produits livrables	5
5.	Calendrier	5
6.	Compétences et qualifications des consultants.....	5
7.	Code de conduite	6
8.	Budget	6
9.	Procédure de candidature.....	7
10.	Procédure de candidature.....	Error! Bookmark not defined.
11.	Annexe : Cadre de résultats du programme C4C RDC	8

1. Contexte et justification

Présentation de SOS Villages d'Enfants

SOS Villages d'Enfants (ci-après SOS) est la fédération mondiale des 118 associations nationales SOS Villages d'Enfants, qui travaillent dans 135 pays dans le monde. Les associations travaillent ensemble avec une seule vision : chaque enfant appartient à une famille et grandit avec amour, respect et sécurité. SOS Villages d'Enfants offre une prise en charge à long terme, de type familial, aux enfants qui ont perdu leurs parents (service de protection de remplacement), et travaille également avec les familles et les communautés vulnérables pour les aider à se renforcer et à prévenir l'abandon des enfants (service de renforcement de la famille).

SOS Villages d'Enfants Belgique soutient l'association nationale **SOS Villages d'Enfants RD Congo** dans la mise en œuvre d'un programme de renforcement de la famille, le programme C4C – Children For Change, soutenu par le Ministère Belge de la coopération au développement sur la période 2022-2026. Le Programme C4C concerne deux zones d'intervention : Bukavu et Uvira.

Les « Programmes de Renforcement de la Famille » (PRF) permettent à des familles en situation de grande vulnérabilité d'être accompagnées et conseillées afin d'être renforcées durablement. Les axes d'intervention sont définis par la famille en fonction de ses besoins et par le prisme des droits de l'enfant : renforcement des compétences parentales, développement des revenus, amélioration des conditions de logement, soutien dans l'accès à l'éducation, aux soins médicaux, aux services de l'Etat, etc.

Dans le cadre du programme C4C, SOS Villages d'Enfants Belgique appuie également SOS Villages d'Enfants RD Congo par du renforcement de capacités aux niveaux opérationnel, organisationnel, stratégique et institutionnel afin d'assurer l'efficacité et la pérennité de leurs actions.

Le programme Children4Change

Organisation commanditaire	SOS Villages d'Enfants Belgique – SOS VE Belgique
Nom du programme	<i>C4C – Change For Children</i>
Sites d'intervention	RD Congo : Bukavu, Uvira
Type de programme	Programme de renforcement de la famille
Durée du programme	5 ans (du 1 ^{er} Janvier 2022 au 31 Décembre 2026)
Partenaires du programme	SOS Villages d'Enfants en RD Congo Fédération SOS Children's Villages International
Bailleur principal	Direction Générale Coopération au Développement et Aide Humanitaire (DGD)
Objectif général	Les droits des enfants sont promus et protégés dans les communautés de Bukavu et Uvira.

Résultats	<p>R1 : Les enfants et les adolescents du groupe cible, en particulier les filles et les adolescentes, jouissent de leurs droits de provision, de protection et de participation dans les zones d'intervention.</p> <p>R2 : Les jeunes, en particulier les jeunes filles, sont autonomes et acteurs de changement positif pour leurs pairs</p> <p>R3 : Les familles du groupe cible assurent une prise en charge holistique (dans les 8 dimensions) de leurs enfants</p> <p>R4 : Les parties prenantes clés de la communauté travaillent en synergie pour protéger les droits des enfants de manière durable</p> <p>R5 : SOS VE RDC et SOS VE BE renforcent l'impact et garantissent la durabilité de leurs interventions en plaidant en faveur des droits de l'enfant et en assurant une gestion intègre, efficace, efficiente, participative et collaborative</p>
Bénéficiaires directs et indirects	<p>Bénéficiaires directs</p> <p>R1 : 1.440 enfants et les adolescents (groupe cible)</p> <p>R2 : 360 jeunes déscolarisés ou sans emploi, frères et sœurs des enfants et adolescents du groupe cible</p> <p>R3 : 360 familles de ces enfants et jeunes</p> <p>R4 : 14 regroupements des ménages (RM) ; 6 OBC en partenariats avec SOS VE RDC ; 2 structures de protection</p> <p>Bénéficiaires indirects (estimations)</p> <p>7.200 enfants et adolescents et 1.800 familles</p>

Le programme Children4Change (C4C) en RDC venant de démarrer, les partenaires souhaitent **commanditer une étude de référence** par rapport à laquelle les progrès pourront être évalués et des comparaisons effectuées tout au long du programme.

2. But et objectifs de l'étude de référence

Objectif général

L'étude de référence est réalisée en début du programme. Son objectif général est de générer des données de référence afin de déterminer quantitativement et qualitativement la situation actuelle par rapport aux principaux éléments du programme. Ces données serviront à mesurer les performances et évaluer les progrès. L'étude de référence facilitera le suivi et l'évaluation du programme C4C.

Objectifs spécifiques

Dans le cadre du programme C4C RDC, un « cadre de résultats » a été élaboré pour le programme (voir en Annexe) avec des indicateurs pour chaque niveau de résultats (Objectif spécifique, Résultats, Extrants).

Les indicateurs de ce cadre de résultats sont, pour la plupart, issu de l'outil de suivi appelé « Base de Données Programme » (ou Programme Data Base – PDB2 en anglais) de SOS Villages d'Enfants. Les données sont collectées par les assistants sociaux de SOS Villages d'Enfants et ne requièrent pas un travail de collecte de la part du consultant.

Cependant, les outils de collecte des autres indicateurs nécessitent soit d'être améliorés, d'être testés ou encore d'être élaborés car ils n'existent pas (voir mention en rouge dans le Cadre de résultats en

annexe). C'est pour ceux-ci que le consultant sera particulièrement sollicité, à la fois pour l'élaboration/la modification/le test et la collecte.

Plus spécifiquement, l'étude de référence a donc comme objectifs spécifiques de :

1. Tester les indicateurs élaborés, ainsi que leur source de vérification, vérifier leur disponibilité et fiabilité ;
2. Suggérer des modifications dans la définition de l'indicateur ou dans sa source de vérification seulement si nécessaire – *les indicateurs de l'objectif spécifique et des résultats nécessiteront d'informer le bailleur principal dans un tel cas ;*
3. Déterminer, en collaboration avec les équipes de mise en œuvre du programme, les valeurs de référence des indicateurs du cadre de résultat (impact/objectif spécifique, résultats et extrants) par rapport aux indicateurs prédéfinis ;
4. Améliorer ou élaborer les outils de collecte :
 - Pour l'impact/objectif spécifique : améliorer l'outil de collecte de l'indicateur 3 ;
 - Pour le Résultat 1 : élaborer les outils de collecte l'indicateur 3 ;
 - Pour le Résultat 4 : élaborer les outils de collecte de l'indicateur 2 ;
 - Pour les extrants suivants, élaborer les outils de collecte des indicateurs : 1.3, 2.1, 4.1, 4.2, 4.3, 5.1 (indicateur 2), 5.2 (indicateur 2), 5.3 (indicateurs 1, 2, 3, 6, 7), 5.4, 5.5.
5. Fournir un bref rapport avec des recommandations et une analyse des résultats de l'étude de référence.

3. Méthodologie

La proposition technique doit inclure une section sur la méthodologie.

Le/la consultant.e sélectionné.e devra préparer et proposer une méthodologie adaptée pour répondre aux objectifs mentionnés ci-dessus. Cette méthodologie pourrait être articulée autour de :

Une phase de préparation de l'étude qui portera sur :

- Une réunion de cadrage méthodologique de l'étude avec SOS Villages d'Enfants afin de garantir la compréhension et le respect des termes de référence de l'étude ;
- Une analyse documentaire (document de description du programme validé par le bailleur, rapport final de l'évaluation des besoins, le système de collecte de données existant appelé « base de données du programme (PDB2) ») ;
- Une réunion préparatoire à la collecte de données avec tous les partenaires du Programme pour définir les modalités d'intervention dans les deux zones d'intervention

Une phase de conduite de l'étude de référence qui devra inclure :

- L'accès aux données qui seront collectées par les assistants sociaux de SOS Villages d'Enfants à travers le système de base de données du programme (PDB2) ;
- Le calendrier et la méthodologie pour les autres données à collecter en dehors de PDB2 (entretiens en ligne ou physique, questionnaires, etc).

Dans la mesure du possible et si pertinent, le.la consultant.e encouragera la participation des enfants et des jeunes, en particulier les filles, au processus de collecte des données. Le consultant développera et utilisera des outils adaptés aux enfants.

On s'attend à ce que le.la consultant.e et les collecteurs de données prennent en considération les mesures de sauvegarde et de protection de l'enfant au cours de cette étude.

Une phase de restitution de l'étude qui devra inclure :

- La remise du rapport provisoire qui sera commenté par SOS Villages d'Enfants ;
- Une réunion de restitution et d'échanges sur les conclusions du rapport en présentiel ou à distance (durée estimée à 2 heures).

4. Principaux produits livrables

Le.la consultant.e devra livrer un **rapport** (provisoire puis final) de l'étude de référence contenant :

- Un résumé exécutif
- La table des matières
- La méthodologie
- Le cadre de résultats (outil Excel) complété avec les valeurs de référence
- L'analyse des résultats de l'étude de référence (structurés autour des objectifs de l'étude de référence) et les recommandations
- Les annexes (documentation des activités menées, telles que entretiens, etc.)

5. Calendrier

20 juillet 2022	Publication des Termes de référence (TdR)
9 août 2022	Date limite de demande d'informations complémentaires
10 août à 12h00	Date limite de soumission des candidatures (heure de Kinshasa)
18 août 2022	Sélection du consultant.e, accord sur le calendrier de travail précis et signature du contrat
21 août 2022	Début de la mission
13 septembre 2022	Présentation de la version provisoire du rapport
20 septembre 2022	Date limite des commentaires au rapport provisoire
27 septembre 2022	Remise de la version définitive du rapport

6. Compétences et qualifications des consultants

Le.la consultant.e retenu.e devra répondre aux critères suivants :

Critères requis

- Expertise géographique en RD Congo, dans la région des grands lacs ;
- Expérience dans les méthodes et analyses quantitatives et qualitatives, l'approche participative ;

- Expérience dans les systèmes de suivi et d'évaluation de projets/programmes ;
- Avoir réalisé au moins deux travaux d'études de référence, d'étude d'évaluation des besoins, d'étude de faisabilité ou d'étude de base ;
- Expérience dans l'utilisation d'outils digitaux de collecte de données.

Critères souhaités/désirés

- Une expertise en matière de droits de l'enfant et de protection de l'enfance serait un atout.
- Une expertise en matière de genre serait un atout.

7. Code de conduite

Le/la consultant.e et les processus d'évaluation doivent être conformes à l'éthique de SOS Villages d'Enfants. Pour être engagé, le/la consultant.e devra signer le code de conduite de SOS Villages d'Enfants.

8. Budget

L'offre budgétaire proposée par le(s) consultant(s) ne devra pas excéder 5.000 euros TTC. Elle doit inclure les honoraires, les frais de déplacement locaux, les per diem, les frais de communication, le matériel nécessaire à la prise de note, à l'élaboration, à la production et diffusion des outils de collecte et d'analyse et du rapport final et tous frais inhérents à la conduite de la mission confiée. Elle sera réputée toutes taxes comprises.

La proposition financière (honoraires) doit inclure les taxes et devra être présentée sous la forme suivante :

	Activité	Personnel impliqué (si équipe de consultant.es)	Nb de personnes	Nb de jours	Tarif journalier	Coût (TTC)
			A	B	C	D=AxBXC
1	Phase de préparation					
2	Phase de collecte des données					
3	Rapport provisoire					
4	Rapport final					
	Coût total					

Les autres frais (déplacements, per diem, communication, matériel, etc.) devront faire l'objet d'une estimation.

Le total des honoraires et autres frais ne devra pas dépasser 5.000 eur TTC.

9. Procédure de candidature

Les offres des consultant.e.s intéressé.e.s par la présente étude comporteront :

- Une proposition technique comprenant 3 parties :
 - Compréhension des termes de référence et commentaires éventuels, du contexte du Programme et du Programme lui-même ;
 - Méthodologie de travail et résultats attendus ;
 - Un calendrier indicatif détaillé ;
 - Composition de l'équipe menant l'étude : CV détaillé du ou des consultant.e.s proposé.e.s et références en matière de suivi/évaluation de programmes de coopération de développement ;
- Une proposition financière (voir point 8).

La date limite pour la réception des offres techniques et financières par SOS Villages d'Enfants est le **10 août à 12h00, heure de Kinshasa (RDC)**.

La date limite pour toute question est le 9 août 2022. Les questions peuvent être adressées soit :

- Par email, à SOS Villages d'Enfants Belgique : contact@sos-villages-enfants.be

L'envoi des candidatures se fait par email uniquement à l'adresse : job@sos-villages-enfants.be avec la mention en objet « Etude de référence – C4C RDC ».

10. Annexe : Cadre de résultats du programme C4C RDC

Chaîne de résultats		Indicateur	Outils, Source de vérification
Impact	Les droits des enfants sont promus et protégés dans les communautés de Bukavu et Uvira	% d'enfants (F, G) de 0-17 ans en situation de pauvreté multidimensionnelle (enfants privés dans au moins trois des 7 dimensions du bien-être) à Kinshasa et dans le Sud-Kivu (moyenne de Bukavu, Walungu, Uvira)	PDB2 (analyse MODA)
		% de familles qui sortent du programme en ayant atteint l'autonomie	PDB2
		Niveau de mise en place d'un système de soutien social solide au profit des enfants vulnérables dans les communautés d'intervention	Outil à améliorer (échelle de 7 critères)
Résultat 1	Les enfants et les adolescents du groupe cible, en particulier les filles et les adolescentes, jouissent de leurs droits de provision, de protection et de participation dans les zones d'intervention	% (F, G) d'enfants et d'adolescents ayant terminé leur éducation primaire ou secondaire	PDB2
		Indice d'intégration sociale des enfants et adolescents dans la communauté	PDB2 Promesse d'une Prise en charge n°15 (échelle à 4 niveaux, 1 = haut)
		Niveau de participation des filles dans les Clubs des droits de l'enfant	Outil à élaborer (4 = aucune participation)
Extrant 1.1	Les enfants et les adolescents du groupe cible accèdent à l'éducation de base	% (F, G) d'enfants et d'adolescents fréquentant assidument l'école	PDB2
Extrant 1.2	Les enfants et les adolescents du groupe accèdent aux soins de santé	% (F, G) d'enfants et d'adolescents ayant une assurance santé	PDB2
Extrant 1.3	Les adolescents du groupe accèdent aux informations sur l'éducation sexuelle et la santé reproductive	%) d'adolescents (F, G) qui participent aux sessions de formations et d'information sur la santé et l'éducation sexuelle et reproductive	Outil à élaborer
Extrant 1.4	Les enfants et les adolescents du groupe cible sont informés de leurs droits et les revendiquent	% (F, G) d'enfants et d'adolescents ayant bénéficié d'une formation en matière de protection de l'enfance	PDB2
		% d'enfants (0-17 ans) (F, G) participant aux décisions ayant un impact sur leur vie (niveau 1 et 2)	PDB2
		% (F, G) d'enfants et adolescents participant à au moins une activité (de plaidoyer) de la communauté	PDB2

Résultat 2	Les jeunes, en particulier les jeunes filles, sont autonomes et acteurs de changement positif pour leurs pairs	% de jeunes (F, G) ayant un objectif d'autonomie atteint contenu dans le Plan de Développement du Jeune (PDF)	Capté par PDB2
		% de jeunes (F, G) qui ne sont pas dans l'éducation, l'emploi ou la formation	PDB2, Care Promise 22
Extrant 2.1	Les jeunes ont accès à des opportunités pertinentes des formations et de développement des compétences	% de jeunes (F, G) ayant terminé la formation professionnelle	Outil à élaborer
Extrant 2.2	Les jeunes développent des compétences de vie	% de jeunes qui ont un plan de développement à jour	PDB2
Résultat 3	Les familles du groupe cible assurent une prise en charge holistique (dans les 8 dimensions) de leurs enfants	% de familles possédant un Plan de Développement de la Famille (PDF) à jour	PDB2 et Care Promise 18
		% de familles disposant d'un revenu suffisant pour répondre aux besoins de base des enfants	PDB2
Extrant 3.1	Les familles acquièrent des compétences parentales pour une meilleure prise en charge (bien-être social et affectif, éducation et compétences, protection et inclusion sociale, prise en charge)	% de responsables de la prise en charge possédant des compétences relatives à l'obtention d'un emploi ou la génération de revenus moyennes (au moins)	PDB2
		% de responsables de la prise en charge n'ayant pas de problème de violences familiales (y compris à l'encontre des enfants)	PDB2
		% de responsables de la prise en charge (F, H) ne présentant pas de consommation abusive d'alcool	PDB2
		% de responsables de la prise en charge passant tout leur temps ou la plupart de leur temps avec leurs enfants et/ou ayant souvent ou constamment connaissance de ce qu'ils font	PDB2
Extrant 3.2	Les familles disposent de ressources économiques suffisantes (moyens de subsistance, sécurité alimentaire)	% de familles disposant d'un revenu stable	PDB2
		% de responsables de la prise en charge (H, F) employés ou travailleurs indépendants	PDB2
		% d'enfants (0-17 ans) (F, G) ayant accès à des denrées alimentaires suffisamment abondantes (sécurité alimentaire - quantité)	PDB2
Extrant 3.3	Les familles ont accès aux services essentiels de base (santé, logement)	% de responsables de la prise en charge bénéficiant d'un soutien approprié sur les questions en lien avec leur santé	PDB2

		(difficultés/handicap et/ou maladie)	
		% de responsables de la prise en charge ayant une assurance santé	PDB2
		% de familles bénéficiant de conditions de vie (relativement) acceptables, conformément aux standards locaux	PDB2
Résultat 4	Les parties prenantes clés de la communauté travaillent en synergie pour protéger les droits des enfants de manière durable	# d'actions pour la protection des droits des enfants menées par les OBC	Rapport mensuel des OBC
		Niveau de fonctionnement des mécanismes communautaires de protection de l'enfant	Outil à élaborer (échelle de 1 à 4, 1=peu fonctionnel)
Extrant 4.1	Les regroupements de ménage (RM) renforcent la solidarité communautaire et participent au renforcement économique familial	% de familles qui adhèrent aux RM	Outil à élaborer
		Niveau de fonctionnement des RM	Outil à élaborer (échelle de 1 à 4, 1=peu fonctionnel)
		Nombres d'activités organisées par le RM	Outil à élaborer
Extrant 4.2	Les organisations à base communautaire (OBC) sont renforcées pour assurer la durabilité des initiatives des regroupements de ménages.	Niveau de fonctionnement des OBC	Outil à élaborer (par nb/utilisation des outils)
Extrant 4.3	Les mécanismes communautaires de protection des droits de l'enfant sont renforcés et fonctionnels pour prévenir et apporter des réponses aux besoins des enfants survivants de violence, d'abus, d'exploitation et de négligence (VAEN)	Nbres de mécanismes communautaires mise en place ou renforcés	Outil à élaborer
		% de cas d'abus basés sur le genre parmi les cas signalés	Outil à élaborer
		% de cas traités par rapport aux cas signalés	Outil à élaborer
Résultat 5	SOS RDC et SOS BE renforcent l'impact et garantissent la durabilité de leurs interventions en plaidant en faveur des droits de l'enfant et en assurant une gestion intègre, efficace, efficiente, participative et collaborative	Niveau moyen (%) de conformité aux exigences minimales en matière de sauvegarde de l'enfant de SOS RDC	Enquête de suivi annuel sur la mise en œuvre de la politique de protection de l'enfant
		Niveau d'implémentation de la GAR par SOS RDC	Indicateur de la GAR
Extrant 5.1	SOS RDC et SOS BE garantissent la sauvegarde de l'enfant et l'intégrité dans leurs	Niveau moyen (%) de conformité aux exigences minimales en matière de sauvegarde de l'enfant de SOS RDC	CPP Assessment Tool

	programmes et dans leur organisation	Niveau moyen (%) de conformité aux exigences minimales en matière de sauvegarde de l'enfant de SOS BE	Outil à élaborer
Extrant 5.2	SOS RDC et SOS BE gèrent de manière efficace et efficiente leurs programmes et renforcent leurs capacités institutionnelles (GAR, renforcement organisationnel, gestion financière, communication et gestion de la sécurité)	Niveau d'implémentation de la GAR dans les sites d'intervention et au niveau national (SOS RDC)	Indicateur de la GAR
		Taux de mise en oeuvre des recommandations sécurité	Outil à élaborer
Extrant 5.3	SOS RDC et SOS BE renforcent l'intégration des axes transversaux (genre, environnement et digitalisation) dans leurs programmes et leur organisation	Niveau d'implémentation du Plan d'action Genre de SOS RDC	Outil à élaborer
		Niveau d'implémentation du Plan d'action Environnement de SOS RDC	Outil à élaborer
		Niveau d'implémentation du projet SOS Connect	Outil à élaborer
		% d'erreurs dans la qualité des données dans PDB2	PDB2
		% de staffs formés ur l'utilisation de la PDB2 et KoboCollect	PDB2
		Niveau d'implémentation du Plan d'action Genre de SOS BE	Outil à élaborer
		Niveau d'implémentation du Plan d'action Environnement de SOS BE	Outil à élaborer
Extrant 5.4	SOS RDC et SOS BE plaident en faveur des droits des enfants	Niveau d'implémentation du Plan de plaidoyer de SOS RDC	Outil à élaborer
		Niveau de réalisation de la Plateforme PKIO	Outil à élaborer
Extrant 5.5	SOS RDC et SOS BE mettent en œuvre le programme de manière participative et collaborative via des partenariats de synergie et assurent la durabilité du programme par l'implémentation de l'approche CDC (Civic Driven Change = Changement induit par les citoyens)	Niveau d'implémentation d'un Plan d'action sur le CDC (SOS BE)	Outil à élaborer
		Niveau d'implémentation des partenariats de synergie	Outil à élaborer